



Semelles, fausses cases

et *caveaux*

# Les semelles sur pleine terre



**La semelle délimite la sépulture et permet la pose de votre monument.**

Elle peut être en ciment ou en granit. Il est possible de réaliser la semelle dans le même granit que le monument. La semelle peut être exigée par les autorités compétentes.

**NB :** en attendant **l'autorisation de pose d'un monument** (qui dépend du cimetière et peut prendre plus de 6 mois), **une semelle provisoire peut être posée.**

## DESCRIPTION

**La semelle en ciment définitive**, d'un cadre monolithe. Elle est en un seul bloc pour plus de stabilité.



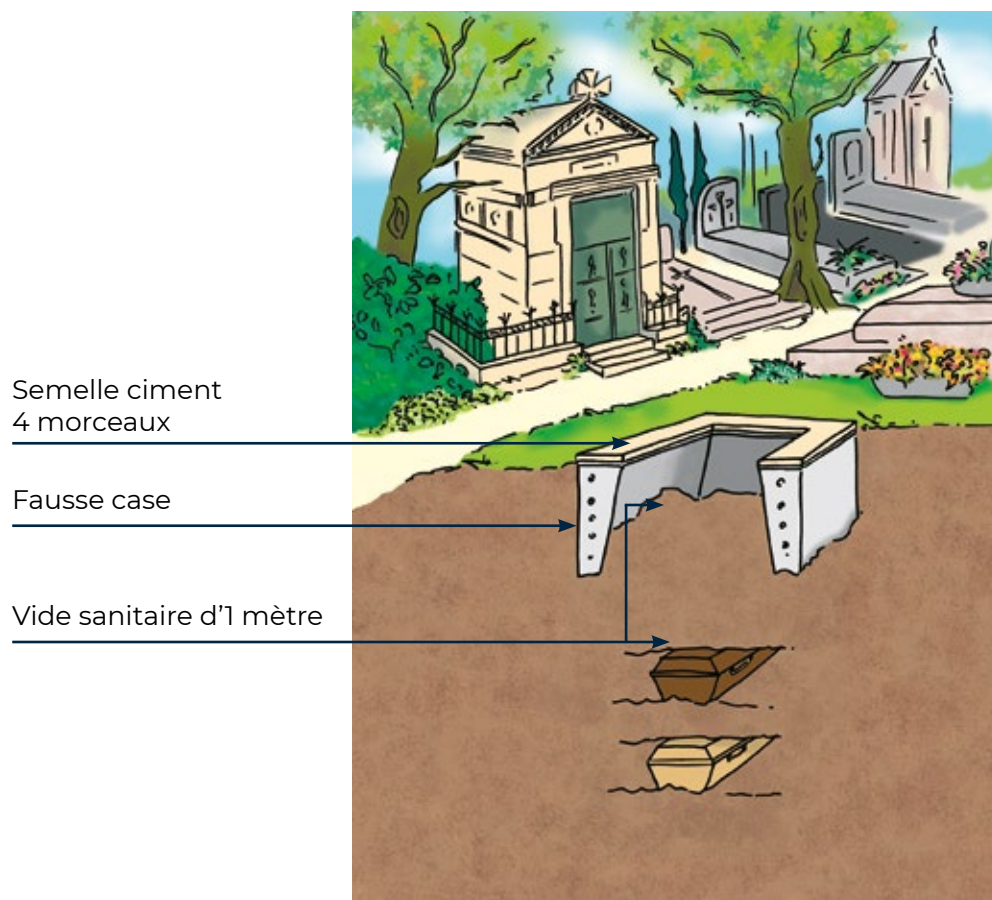
## DESCRIPTION

**La semelle définitive bouchardée**

Elle est en accord esthétique avec le monument que vous aurez choisi. C'est une semelle en 4 morceaux, car elle est posée sur une fausse case ou un caveau.

# La fausse case

## Fondation souterraine / ceinture en béton

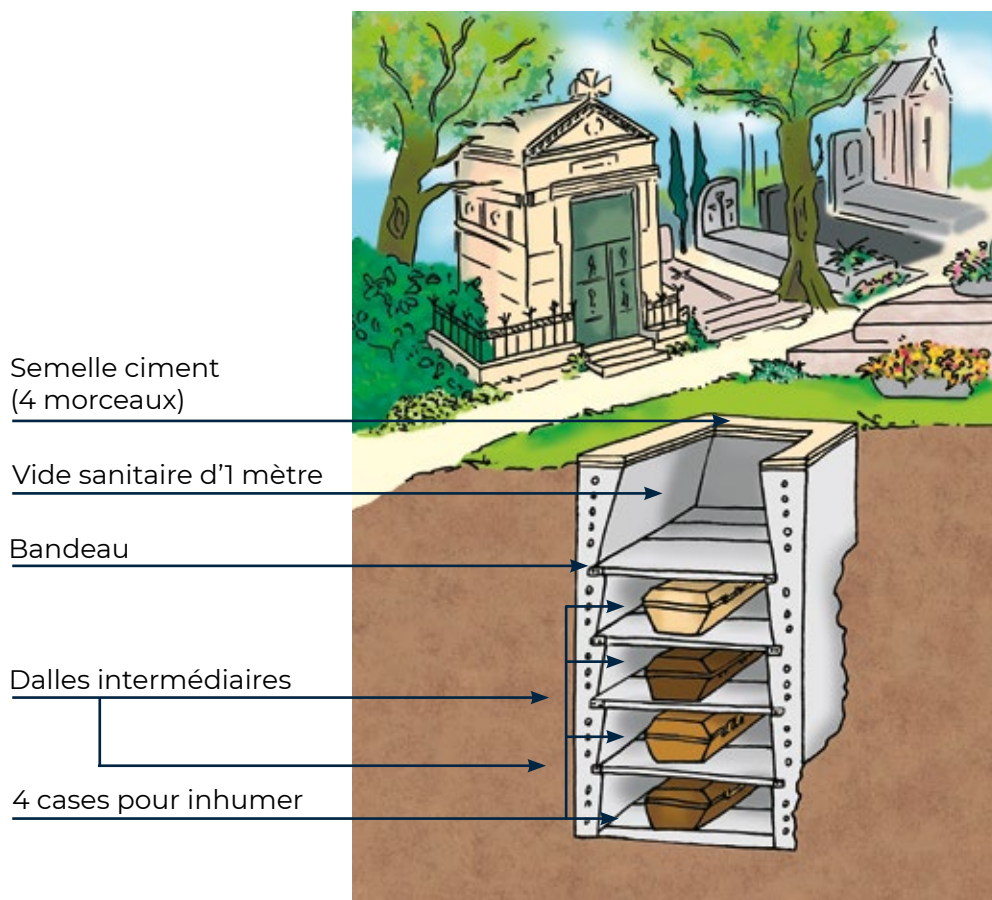


**La fausse case** est une fondation souterraine avec une ceinture en béton.

Ses **50 cm de hauteur** permettent la **stabilité** du monument et de la semelle et une **durée de vie supérieure** pour la sépulture.

# Le caveau

## Construction souterraine en béton



**Le caveau** est une construction souterraine en béton. Il permet la **pose immédiate du monument**.

Le nombre de places de cercueils est librement déterminé (selon la réglementation du cimetière). **Les cercueils ne sont pas en contact avec la terre.**